

## Conditions d'utilisation de la fonctionnalité de partage d'aventures « Enshrouded »

Version : 29.06.2026

### 1 Champ d'application et objet de l'accord

- 1.1 Keen Games GmbH, Dreieichstr. 59, 60594 Francfort-sur-le-Main (« **Keen** »), exploite le jeu Enshrouded (« **Enshrouded** »). Dans Enshrouded, la fonctionnalité « Partage d'aventures » peut être utilisée en tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement, sous réserve des présentes Conditions d'utilisation d'Enshrouded Adventure Sharing (« **Conditions d'utilisation du Partage d'aventures** ») Avec Adventure Sharing, vous pouvez notamment mettre en ligne des environnements issus de votre partie sauvegardée que vous avez créés et conçus individuellement en tant que mondes en construisant, en terraformant et en plaçant des objets dans le jeu, et les mettre à la disposition de la communauté des utilisateurs afin qu'ils puissent les visiter, interagir avec eux ou les télécharger (« **Partage d'aventures** »).
- 1.2 L'objet du présent accord porte sur votre utilisation du Partage d'aventures. Le Partage d'aventures est une fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded. Les présentes Conditions d'utilisation du Partage d'aventures constituent donc des conditions distinctes qui s'appliquent en complément de la version actuelle des Conditions d'utilisation d'Enshrouded, disponibles à l'adresse <https://enshrouded.com/eula>. En outre, les conditions d'utilisation de la plateforme sur laquelle vous avez acheté Enshrouded (ci-après dénommée collectivement la « Plateforme ») s'appliquent à l'utilisation du Partage d'aventures. En cas de conflit entre les présentes Conditions d'utilisation du Partage d'aventures et les conditions de la Plateforme concernée, les conditions de la Plateforme prévaudront. Sauf accord contraire, en cas de conflit entre les présentes Conditions d'utilisation de Partage d'aventures et d'autres accords, les dispositions respectives s'appliqueront à l'utilisation du Partage d'aventures en tant que fonctionnalité de jeu librement accessible d'Enshrouded dans l'ordre suivant :
  - Conditions contractuelles de la plateforme concernée
  - Conditions d'utilisation d'Enshrouded
  - Conditions générales du Partage d'aventures
- 1.3 La connexion à Internet, la maintenance de la connexion réseau, ainsi que l'acquisition et la mise à disposition du matériel et des logiciels nécessaires à l'utilisation du Partage d'aventures ne relèvent pas des présentes Conditions d'utilisation du Partage d'aventures. Pour pouvoir utiliser Partage d'aventures, vous devez donc vous assurer par vos propres moyens que vous disposez d'un accès à Internet et de tous les appareils nécessaires à cet effet, et vous devez prendre en charge tous les frais y afférents.
- 1.4 Keen ne conserve pas le texte du présent contrat une fois celui-ci conclu. Vous pouvez consulter à tout moment les Conditions générales de Partage d'aventures à l'adresse suivante : [https://enshrouded.com/AdventureSharing\\_ToS](https://enshrouded.com/AdventureSharing_ToS).
- 1.5 Aux fins des présentes Conditions générales de Partage d'aventures, les définitions suivantes s'appliquent :
  - Le terme « **Contenu utilisateur** » désigne l'ensemble du contenu que vous téléchargez ou mettez à disposition dans Partage d'aventures, notamment les mondes, c'est-à-dire les environnements de jeu que vous avez créés et conçus individuellement dans Enshrouded en construisant, en modelant le terrain et en plaçant des objets et des décorations, ainsi que les titres, les descriptions, les captures d'écran et les textes en jeu rédigés par les joueurs.
  - Le terme « **Auteur de téléchargement** » désigne un utilisateur, en tant que personne physique, qui publie et met à disposition du contenu utilisateur sur Partage d'aventures.

- Le terme « **Identifiant de plateforme** » désigne l'identifiant utilisateur unique de la plateforme concernée, via laquelle l'utilisateur accède à Enshrouded.
- Le terme « **Visite** » désigne le mode qui vous permet d'entrer dans un monde et d'interagir avec lui sans que les modifications apportées ne soient enregistrées. Les points d'expérience gagnés, les objets ramassés ou les succès déverrouillés ne sont pas enregistrés dans votre profil.

## 2 Conclusion de l'accord

Le Partage d'aventures est une fonctionnalité de jeu disponible gratuitement dans Enshrouded. Pour pouvoir utiliser « Partage d'aventures », vous devez donc au préalable avoir acheté Enshrouded et accepté les Conditions d'utilisation d'Enshrouded. Vous ne pouvez utiliser « Partage d'aventures » qu'après avoir accepté les présentes Conditions d'utilisation du « Partage d'aventures ». Avant votre premier téléchargement, il vous sera expressément demandé d'accepter les présentes Conditions d'utilisation du « Partage d'aventures ». Aucun téléchargement n'est possible sans cette acceptation.

Vous soumettez une offre ferme visant à conclure les présentes Conditions générales de Partage d'aventures en cochant la case « **J'accepte les Conditions d'utilisation** » lors de votre premier téléchargement sur Partage d'aventures, puis en cliquant sur le bouton « **J'accepte** ». Tant que vous n'avez pas coché la case et cliqué sur « **J'accepte** », vous pouvez à tout moment annuler la procédure ou modifier vos informations. Le contrat est conclu lorsque Keen accepte votre offre en activant le téléchargement. Keen vous confirmera sans délai la conclusion du contrat par voie électronique.

## 3 Vos obligations

- 3.1 Vous êtes tenu d'utiliser Partage d'aventures, en tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded, conformément aux présentes Conditions d'utilisation de Partage d'aventures et aux Conditions d'utilisation d'Enshrouded, ainsi que dans le respect de leur finalité respective. Ce faisant, vous vous engagez à ne pas gêner ni harceler les autres utilisateurs dans leur utilisation de la fonctionnalité et à ne pas utiliser Partage d'aventures à des fins autres que celles prévues ou d'une manière qui perturbe ou surcharge le fonctionnement technique de Partage d'aventures.
- 3.2 En mettant en ligne du Contenu utilisateur, vous déclarez à Keen que :
  - a) Vous détenez tous les droits nécessaires pour accorder les droits d'utilisation prévus aux articles 4.1 et 4.2, ou êtes autorisés par ailleurs à mettre le Contenu utilisateur à disposition sur Partage d'aventures.
  - b) Le Contenu utilisateur ne porte atteinte à aucun droit de tiers, notamment aux droits d'auteur, aux droits sur les marques, aux droits sur d'autres signes distinctifs, aux droits de la personnalité ou à tout autre droit de propriété de tiers. Si le Contenu utilisateur contient du contenu provenant de tiers, vous déclarez donc disposer de tous les consentements, licences ou autres autorisations nécessaires.
- 3.3 En tant qu'Auteur de téléchargement, il vous est interdit de vendre du Contenu utilisateur, de le mettre à disposition contre rémunération ou d'accorder à des tiers l'accès à votre Contenu utilisateur dans Partage d'aventures en échange d'un paiement. Il est notamment interdit de facturer des frais d'accès ou de mettre en place des barrières de paiement de quelque nature que ce soit pour votre Contenu utilisateur dans Partage d'aventures, ainsi que de lier le Contenu utilisateur à des NFT, à des technologies de blockchain ou à d'autres actifs numériques. En outre, il vous est interdit d'accorder à des tiers des droits d'utilisation exclusifs sur le Contenu utilisateur mis à disposition dans Partage d'aventures dans la mesure où cela porterait atteinte à la mise à disposition dudit Contenu utilisateur ou à l'exercice des droits qui vous sont accordés, ainsi qu'à Keen, en vertu des présentes Conditions. Il vous est également interdit de solliciter des dons, des contributions financières ou d'autres paiements volontaires auprès de tiers en rapport avec le téléchargement ou la mise à disposition de Contenu utilisateur dans Partage d'aventures. Il est notamment interdit d'inclure des liens vers des plateformes de dons externes ou des services

de financement participatif dans la description, le titre ou les métadonnées du Contenu utilisateur.

### 3.4 Comportements interdits

Les pratiques suivantes sont notamment interdites dans le cadre du Partage d'aventures :

- a) L'utilisation de mesures, de mécanismes ou de logiciels susceptibles de nuire au bon fonctionnement du Partage d'aventures.
- b) Des mesures susceptibles d'imposer une charge déraisonnable ou excessive aux capacités techniques du Partage d'aventures.
- c) Bloquer, écraser ou modifier le contenu généré par Keen, ou perturber de quelque manière que ce soit le déroulement du jeu.
- d) L'utilisation de bots ou d'autres outils similaires.
- e) L'utilisation de scripts et de programmes qui vous confèrent un avantage sur les autres utilisateurs ou qui contournent les restrictions de téléchargement.
- f) Créer ou utiliser des codes de triche, des mods, des piratages et/ou des logiciels qui modifient ou perturbent le fonctionnement de Partage d'aventures ou du serveur du Partage d'aventures.
- g) Bloquer, écraser, modifier ou procéder à une ingénierie inverse du système de Partage d'aventures, du serveur Partage d'aventures ou du format de fichier utilisé par Keen.

### 3.5 Contenus interdits

En tant qu'Auteur de téléchargement, vous n'êtes pas autorisé à publier, mettre à disposition ou diffuser tout Contenu utilisateur relevant de la catégorie des contenus interdits décrite ci-dessous (« Contenus interdits »). Au sens des présentes Conditions d'utilisation de Partage d'aventures, le Contenu interdit comprend :

- a) Tout contenu comportant des insultes personnelles, des propos discriminatoires ou diffamatoires, un langage vulgaire, sexuel ou obscène, ainsi que des images, des représentations visuelles ou des graphiques susceptibles d'offenser autrui.
- b) Tout contenu trompeur, discriminatoire ou frauduleux (par exemple, contenu erroné, informations factuelles concernant des personnes ou des groupes protégés qui sont présentées en contexte ou hors contexte de telle manière qu'elles puissent inciter à la peur, à la haine ou aux préjugés, ainsi que les contenus relevant de théories du complot).
- c) Les virus, logiciels malveillants, logiciels espions, codes nuisibles, logiciels, scripts, fichiers et autres mécanismes ou techniques permettant d'espionner, d'attaquer, de désactiver ou de nuire de quelque manière que ce soit à Keen, aux autres utilisateurs de Partage d'aventures ou à leurs appareils ; cela inclut expressément les scripts et les mécanismes de jeu automatisés conçus pour déstabiliser le jeu, exploiter des failles ou contourner les mesures techniques de protection. De même, tout contenu permettant de manipuler ou de contourner les fonctionnalités d'Enshrouded, de Partage d'aventures ou des systèmes associés est interdit.
- d) Tout contenu qui enfreint les droits d'auteur, les droits sur les marques, les droits sur d'autres signes distinctifs ou tout autre droit de propriété concernant Enshrouded ou Keen, d'autres utilisateurs ou des tiers, ou qui enfreint des restrictions contractuelles vis-à-vis de tiers. En particulier, vous devez vous assurer que le contenu ne viole pas les conditions d'utilisation d'un site web ou de tout autre service tiers.
- e) Tout contenu comportant des instructions ou des conseils susceptibles de causer un préjudice à des tiers ou de nuire à leur santé ou à leurs biens.

f) Tout contenu hors sujet, en particulier tout contenu qui n'a manifestement aucun rapport avec le Partage d'aventures ou le jeu Enshrouded, et qui va à l'encontre de l'objectif du Partage d'aventures.

g) Tout contenu représentant ou encourageant la violence ou des activités illégales, ainsi que les contenus à caractère sexuellement explicite et les contenus offensants (par exemple, des scènes montrant des actes de violence à l'encontre d'êtres humains ou d'animaux, des menaces ou un langage glorifiant la violence, l'incitation à des comportements illégaux ; du matériel pédopornographique, des remarques à caractère sexuel sur le corps d'autrui, ou encore des sollicitations ou des propositions d'actes sexuels).

h) Tout contenu qui enfreint la législation en vigueur, par exemple les contenus à caractère terroriste, les contenus qui enfreignent les lois relatives à la protection des consommateurs ou à la protection des mineurs, les contenus incitant à commettre des infractions pénales ou les glorifiant, ainsi que la diffusion illégale et non consentie d'images privées ;

i) Tout contenu divulguant des informations personnelles ou confidentielles concernant autrui (par exemple, des coordonnées et adresses privées).

j) Tout contenu ou comportement harcelant (par exemple, contenu susceptible de harceler, d'intimider ou de nuire à des utilisateurs individuels, ou destiné à cet effet, notamment par le biais d'attaques ciblées personnellement figurant dans les descriptions ou les titres des mondes).

k) Tout contenu qui enfreint les présentes Conditions ou les Conditions d'utilisation d'Enshrouded.

l) Liens/références renvoyant au contenu décrit ci-dessus.

3.6 Il vous est également interdit de commettre tout acte dont l'effet équivaut à celui des interdictions susmentionnées.

3.7 Si vous constatez une erreur potentiellement exploitable dans le Partage d'aventures qui pourrait être utilisée au détriment d'autres utilisateurs ou de Keen, veuillez la signaler à Keen sans tarder.

3.8 Si, en publiant du Contenu utilisateur, vous enfreignez, intentionnellement ou par négligence grave, les présentes Conditions d'utilisation du Partage d'aventures, les droits de tiers ou toute autre loi applicable, vous serez tenu responsable envers Keen des réclamations de tiers qui en découlent, conformément aux dispositions légales.

## **4 Octroi de droits par vous**

### **4.1 Octroi de droits à Keen**

4.1.1 En mettant en ligne du Contenu utilisateur, vous accordez à Keen un droit mondial, non exclusif et, le cas échéant, transférable et susceptible de faire l'objet de sous-licences, d'utiliser ce Contenu utilisateur dans la mesure nécessaire au fonctionnement, à la fourniture, à l'amélioration et à la promotion du Partage d'aventures et d'Enshrouded, c'est-à-dire., de reproduire, distribuer, mettre à la disposition du public et communiquer publiquement cette fonctionnalité du jeu, ainsi que d'y apporter les adaptations et modifications de mise en forme techniquement nécessaires. Ce droit permet à Keen de :

a) Héberger et stocker le Contenu utilisateur sur les serveurs de Keen ou sur ceux des prestataires de services d'hébergement mandatés par Keen.

b) Rendre le contenu utilisateur accessible aux autres utilisateurs dans Partage d'aventures, y compris en mode public sur toutes les plateformes.

c) Afficher le contenu des utilisateurs dans les sections de classement du Partage d'aventures.

d) Reproduire, distribuer et communiquer publiquement le Contenu utilisateur dans le but de promouvoir le Partage d'aventures et Enshrouded de Keen, notamment sur les réseaux sociaux,

dans des bandes-annonces, sur le site web de Keen et dans d'autres supports marketing. Dans ce cas, lorsque cela est possible et conformément aux usages du secteur compte tenu du type d'utilisation, Keen vous identifiera en tant qu'auteur.

e) Procéder à des adaptations techniques, à des modifications de mise en forme, à des conversions vers d'autres formats de sortie et à des corrections du Contenu utilisateur dans la mesure où cela est techniquement nécessaire au fonctionnement du Partage d'aventures, à la mise à disposition multiplateforme ou à l'affichage dans des supports marketing, conformément aux dispositions de d), mais aucune autre modification au niveau du contenu.

En accordant les droits susmentionnés, vous déclarez détenir tous les droits nécessaires à cette fin ou être par ailleurs autorisé à mettre le Contenu utilisateur à disposition sur le Partage d'aventures. L'octroi de ces droits est gratuit. Par conséquent, aucune rémunération distincte ne sera versée au-delà de la possibilité d'utiliser Partage d'aventures.

4.1.2 Vous pouvez révoquer l'utilisation de votre Contenu utilisateur à des fins de marketing, conformément aux dispositions de la section 4.1.1 d) en sélectionnant l'option « **Je m'oppose à l'utilisation de mon contenu téléchargé à des fins de marketing** » lors du téléchargement du Contenu utilisateur ou ultérieurement dans la section de gestion de votre Contenu utilisateur. Keen n'est pas tenu de supprimer rétroactivement les éléments qui ont déjà été publiés.

4.1.3 Le droit d'utilisation accordé en vertu de l'article 4.1 subsistera tant que le Contenu utilisateur sera disponible sur Partage d'aventures et prendra fin dès la suppression effective dudit Contenu utilisateur par Keen ou par l'Auteur de téléchargement. En tant qu'Auteur de téléchargement, vous pouvez donc mettre fin à ce droit d'utilisation accordé à Keen en supprimant votre Contenu utilisateur. Au-delà de la date de suppression du Contenu utilisateur, le droit d'utilisation de Keen restera pleinement en vigueur dans la mesure nécessaire à la défense juridique contre des tiers, dans la mesure où Keen est légalement tenu d'archiver le Contenu utilisateur, et dans la mesure où le Contenu utilisateur est déjà utilisé au moment de la suppression dans des supports marketing légalement publiés, comme prévu dans l'article 4.1.1 d).

## 4.2 Octroi de droits aux téléchargeurs

4.2.1 En mettant en ligne du Contenu utilisateur, vous accordez simultanément aux autres utilisateurs d'Enshrouded un droit mondial, non exclusif, non transférable et ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, leur permettant d'utiliser ce Contenu utilisateur dans le cadre du partage d'aventures, notamment de le reproduire et de le stocker dans la mesure nécessaire à une utilisation locale en mode Visite. Ce droit comprend :

a) Téléchargement et stockage du Contenu utilisateur dans la mesure nécessaire au mode Visite.

b) Accéder au Contenu utilisateur et le consulter en mode « Visite », sans que les modifications apportées à ce contenu ne soient enregistrées.

4.2.2 Le droit d'utilisation accordé en vertu de l'article 4.2 subsistera tant que le Contenu utilisateur sera disponible sur Partage d'aventures et prendra fin dès la suppression effective dudit Contenu utilisateur par Keen ou par l'Auteur de téléchargement. En tant qu'Auteur de téléchargement, vous pouvez donc mettre fin à ce droit d'utilisation accordé aux téléchargeurs supprimant votre Contenu utilisateur. Pour des raisons techniques, des copies temporaires mises en cache localement (fichiers de cache) du Contenu utilisateur créées en mode Visite peuvent rester temporairement sur l'appareil de l'utilisateur après que ce Contenu utilisateur a été supprimé du Partage d'aventures. Keen n'a aucune influence sur le moment où ces fichiers de cache sont automatiquement effacés par le système d'exploitation ou l'appareil concerné et décline toute responsabilité à cet égard.

**4.3 Absence de transfert de propriété :** l'octroi de droits en vertu des articles 4.1 et 4.2 n'entraîne aucun transfert de propriété ni de droits d'auteur sur le Contenu utilisateur. Vous restez l'auteur

de votre Contenu utilisateur et conservez tous les droits qui ne sont pas expressément accordés pour son utilisation.

**4.4 Aucune prétention quant à la publication ou à la disponibilité continue :** l'octroi des droits en vertu des articles 4.1 et 4.2 ne confère aucun droit à la publication, au classement ou au maintien de la disponibilité du Contenu utilisateur sur Partage d'aventures.

**4.5 Partage multiplateforme :** en publiant du Contenu utilisateur, vous acceptez que ce dernier soit affiché et téléchargé sur différentes plateformes, notamment par les utilisateurs de Steam et d'autres plateformes similaires. Pour les utilisateurs d'autres plateformes, les conditions d'utilisation de la plateforme par l'intermédiaire de laquelle ils utilisent Enshrouded s'appliquent également.

## 5 Octroi de droits par Keen

Les conditions générales de la plateforme via laquelle vous avez acheté Enshrouded s'appliquent à l'octroi des droits relatifs à Enshrouded. En tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded, l'octroi des droits prévu par les conditions d'utilisation d'Enshrouded s'applique par ailleurs à l'utilisation du Partage d'aventures.

## 6 Blocage de contenus ou d'auteurs de téléchargement

### 6.1 Modération de contenu

Aux fins de l'application des dispositions prévues à l'article 3, en particulier, les dispositions relatives aux contenus interdits prévues à l'article 3.5, outre les présentes Conditions d'utilisation de Partage d'aventures, Keen peut prendre les mesures de modération décrites ci-dessous concernant le Contenu utilisateur et les activités des utilisateurs qui publient du contenu.

6.1.1 Keen ne procède pas à un examen préalable général du Contenu utilisateur. Toutefois, les expressions inappropriées figurant dans les titres, les descriptions et les textes du jeu sont automatiquement filtrées dès leur affichage sur le client par le Téléchargeur, à l'aide des bibliothèques de filtrage de mots des Plateformes sur lesquelles Enshrouded et Partage d'aventures sont utilisés. La décision de filtrage est prise par la Plateforme concernée sur la base de ses propres bibliothèques. Keen ne procède donc pas à sa propre évaluation sur le fond à cet égard. Vous pouvez éventuellement ajuster les paramètres de filtrage individuellement sur la Plateforme concernée. Si, après le téléchargement, vous constatez que certains termes de votre Contenu utilisateur ont été filtrés, vous pouvez modifier votre Contenu utilisateur à l'aide de la fonction d'édition. Le filtre de mots ne remplace pas votre obligation en vertu de l'article 3.5, de ne pas télécharger de Contenu interdit.

6.1.2 Un examen manuel du Contenu utilisateur par un modérateur aura lieu notamment si ce Contenu utilisateur a été signalé par vous-même en tant qu'utilisateur ou par une autre personne ou entité via la fonction de signalement ou un autre outil de signalement (« **Auteur du signalement** »). En tant qu'utilisateur du Partage d'aventures, vous avez également accès à un système de signalement intégré à Partage d'aventures pour signaler les violations de la section 3, en particulier, les violations de la section 3.5. Ce système de signalement est accessible depuis la page de détails d'un monde dans le menu « Partage d'aventures » (bouton « Signaler »). Par ailleurs, toute autre personne ou entité, ainsi que vous-même en tant qu'utilisateur, pouvez envoyer un signalement via le service client d'Enshrouded.

6.1.3 Une fois le signalement envoyé, la personne qui l'a effectué recevra un accusé de réception, sous forme de fenêtre contextuelle dans le jeu ou, si le signalement a été envoyé via le service client, par e-mail.

6.1.4 Keen s'efforce de maintenir un environnement sûr et convivial dans Enshrouded et Partage d'aventures. En fonction de la nature et de la gravité d'une infraction, Keen peut prendre les mesures suivantes :

a) Supprimer ou bloquer du Contenu utilisateur.

b) Bloquer temporairement l'identifiant de la plateforme de l'utilisateur pour l'empêcher de publier du contenu sur Partage d'aventures dans son ensemble.

c) Bloquer de manière permanente l'identifiant de la plateforme de l'utilisateur pour l'empêcher de publier du contenu sur Partage d'aventures dans son ensemble.

6.1.5 Keen déterminera, sans arbitraire et de manière objective, sur la base des informations disponibles au moment concerné, si un contenu constitue un « contenu interdit » ou si un comportement est interdit. Les mesures à prendre dépendront notamment de la nature (par exemple, s'il s'agit d'une infraction pénale), de la gravité (par exemple, menace de mort ou de violence), de la fréquence des violations (par rapport au nombre total de signalements et sur une période donnée), des conséquences (par exemple, si et combien d'autres utilisateurs ont été lésés ou portés atteinte, si des groupes marginalisés ont été affectés) et de l'intention discernable de l'auteur, dans la mesure où celle-ci est discernable. Ce faisant, Keen agit de manière objective, non discriminatoire et proportionnée, et tient dûment compte des droits et des intérêts légitimes de toutes les parties concernées.

6.1.6 Si un contenu interdit est identifié, il sera dans tous les cas supprimé, car c'est le seul moyen de garantir que ce contenu ne soit pas visible sur Partage d'aventures.

6.1.7 Si Keen prend les mesures susmentionnées, Keen en informera l'auteur du contenu par le biais d'une fenêtre contextuelle dans le jeu. Keen indiquera également à l'auteur du contenu si le titre du monde a donné lieu à ces mesures. Dans la notification relative à la suppression ou au blocage du contenu utilisateur, l'auteur du contenu sera également informé que son identifiant de plateforme pourrait être bloqué pour l'envoi de contenu vers Partage d'aventures, à titre de mesure éventuelle visant à faire respecter les dispositions de l'article 3.

6.1.8 Keen peut également prendre des mesures à l'encontre des auteurs de publications ou des contenus d'utilisateurs qui enfreignent la législation en vigueur si les autorités judiciaires ou administratives nationales compétentes ont émis une ordonnance, en vertu de la législation applicable, visant à agir contre des contenus d'utilisateurs spécifiques ou contre les auteurs de ces publications.

6.1.9 Si Keen a connaissance d'informations laissant soupçonner qu'une infraction pénale constituant une menace pour la vie ou la sécurité d'une ou de plusieurs personnes a été commise, est en train d'être commise ou est susceptible d'être commise, Keen en informera sans délai les autorités policières ou judiciaires compétentes et leur fournira toutes les informations pertinentes dont elle dispose.

## 6.2 Mesures et protection contre les abus

Si les mécanismes de signalement décrits font l'objet d'un usage abusif, c'est-à-dire si des signalements manifestement infondés sont fréquemment soumis par leur intermédiaire, Keen suspendra le traitement des signalements émanant de la personne concernée pendant une durée appropriée, après avertissement préalable. La décision de Keen concernant la suspension dépendra de la nature (par exemple, des signalements sans rapport avec les contenus interdits), de la gravité (par exemple, harcèlement, diffamation), de la fréquence (par rapport au nombre total de signalements et sur une période donnée), des conséquences (par exemple, perturbation de la Plateforme et des employés de Keen, décisions de modération de contenu au détriment de tiers) et de l'intention de la personne agissante, dans la mesure où celle-ci est discernable.

## 7 Systèmes de classement et de recommandation

7.1 Partage d'aventures utilise plusieurs systèmes pour afficher et hiérarchiser le contenu des utilisateurs. Les sections suivantes expliquent les paramètres correspondants ainsi que les options dont vous disposez pour influencer cet affichage.

- 7.2 Dans la liste « Populaires », les mondes sont classés en fonction du nombre de « J'aime » reçus. Plus un monde reçoit de « J'aime », plus il apparaîtra en haut de cette liste. Vous pouvez « aimer » n'importe quel monde. Il n'existe pas d'option permettant de donner des notes négatives. En tant qu'auteur, vous pouvez influencer le classement de votre monde dans la liste « Populaires » en proposant des mondes de haute qualité, décrits de manière attrayante et bien catégorisés, que les autres utilisateurs apprécient. Il n'est pas possible d'influencer le classement en versant des frais directs ou indirects à Keen, et cela est expressément interdit.
- 7.3 La liste « Nouveautés » affiche les mondes les plus récemment mis en ligne ou mis à jour, par ordre chronologique. Le monde mis en ligne le plus récemment apparaît en premier. Dans la liste « Les plus téléchargés », les mondes sont classés en fonction du nombre total de téléchargements enregistrés. Plus un monde a été téléchargé, plus il apparaîtra en haut de cette liste. Dans la liste « Tendances », les mondes sont classés en fonction de l'évolution relative de leur popularité au cours d'une période donnée. Le paramètre déterminant est l'augmentation du nombre de « J'aime » par rapport à cette période. Plus un monde gagne en popularité pendant cette période, plus il apparaîtra en haut de la liste « Tendances ». En tant qu'auteur de téléchargement, vous pouvez influencer le classement de votre monde dans la liste « Les plus téléchargés » ou « Tendances » en proposant des mondes de haute qualité, décrits de manière attrayante et bien catégorisés. Il n'est pas possible d'influencer cet ordre à l'aide de filtres ou d'un tri différent.
- 7.4 Vous pouvez rechercher des mondes par nom et par créateur à l'aide de la fonction de recherche, puis filtrer les résultats à l'aide de balises qui classent les mondes en catégories liées au contenu. Les résultats de recherche sont classés en fonction de la pertinence des balises par rapport à la requête. En sélectionnant des balises, vous pouvez affiner et personnaliser activement les résultats affichés.
- 7.5 Aucun classement n'est établi au-delà des paramètres décrits ci-dessus. En particulier, en tant qu'auteur de téléchargement, vous n'avez aucun moyen d'influencer le classement en versant à Keen une rémunération directe ou indirecte.

## **8 Responsabilité**

- 8.1 En tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded, la responsabilité relative à Partage d'aventures incombe principalement à la plateforme par l'intermédiaire de laquelle vous avez acheté Enshrouded. Dans la mesure où une responsabilité directe existe pour Enshrouded et Partage d'aventures en tant que fonctionnalité de jeu, Keen sera responsable conformément aux Conditions d'utilisation d'Enshrouded. En ce qui concerne le Contenu utilisateur mis à disposition par les Auteurs de téléchargement dans Partage d'aventures, Keen se contente de reproduire le contenu fourni par les Auteurs et n'en est pas responsable. Keen n'offre aucune garantie quant à la disponibilité, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'absence de défauts du Contenu utilisateur. L'hébergement du Contenu utilisateur par Keen ne constitue pas une approbation, une autorisation ou un examen approfondi dudit Contenu utilisateur.
- 8.2 Dans la mesure où Keen serait autrement directement responsable, notamment en cas de dommages causés par Keen, la responsabilité de Keen au titre des présentes Conditions générales de Partage d'aventures sera en dernier ressort régie par les dispositions suivantes :
- 8.2.1 Keen engage sa responsabilité illimitée en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, ainsi qu'en cas de dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
- 8.2.2 En cas de négligence légère, Keen engage sa responsabilité en cas de manquement à une obligation contractuelle essentielle. Aux fins de la présente section, on entend par « obligation contractuelle essentielle » une obligation dont l'exécution est nécessaire pour permettre l'exécution du contrat et sur laquelle le partenaire contractuel peut donc légitimement compter.
- 8.2.3 La responsabilité prévue à l'article 8.2.2 est limitée aux dommages prévisibles au moment de la conclusion du contrat et dont la survenance est généralement prévisible.

- 8.2.4 Dans le cas de l'article 8.2.2, la responsabilité en cas de dommages résultant d'une perte de données est limitée au montant nécessaire à la restauration des données, tel qu'il aurait été engagé si vous aviez régulièrement sauvegardé les données d'une manière adaptée au risque.
- 8.2.5 Les limitations de responsabilité s'appliquent de plein droit au profit des employés, mandataires et préposés de Keen.
- 8.2.6 La responsabilité de Keen au titre des garanties accordées (qui doivent être expressément désignées comme telles) et au titre des réclamations fondées sur la loi sur la responsabilité du fait des produits n'en est pas affectée.
- 8.2.7 Toute autre responsabilité de Keen est exclue.

## **9 Conditions générales et résiliation**

- 9.1 En tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded, les conditions générales de la plateforme sur laquelle vous avez acheté Enshrouded s'appliquent à l'utilisation de la fonctionnalité « Partage d'aventures ». En outre, les dispositions de l'article 9 s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec les conditions de la Plateforme. En cas de conflit, l'ordre de priorité défini à l'article 1.2 s'applique.
- 9.2 Keen peut, en principe, résilier les présentes Conditions générales de Partage d'aventures moyennant un préavis de deux semaines.
- 9.3 Si l'accord conclu entre vous et la Plateforme concernant la mise à disposition d'Enshrouded et/ou les Conditions d'utilisation d'Enshrouded convenues entre vous et Keen prend fin pour quelque raison que ce soit, les présentes Conditions de Partage d'aventures prendront également fin.
- 9.4 Le droit légal de résiliation extraordinaire sans préavis pour motif valable n'en est pas affecté.
- 9.5 En cas de résiliation des présentes Conditions d'utilisation de Partage d'aventures, votre Contenu utilisateur ne sera généralement pas supprimé automatiquement. La validité continue des droits que vous avez accordés sera régie par l'article 4.

## **10 Protection des mineurs et des jeunes**

En tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded, « Partage d'aventures » n'est disponible que pour les utilisateurs autorisés à utiliser Enshrouded conformément aux conditions d'utilisation de la plateforme concernée. L'utilisation de Partage d'aventures est soumise aux paramètres de contrôle parental de la plateforme concernée. Ceux-ci offrent généralement aux tuteurs la possibilité de désactiver l'accès des comptes enfants au contenu généré par les utilisateurs, y compris l'accès à Partage d'aventures. Keen vérifie ce paramètre lors de la connexion. Si, selon les paramètres de contrôle parental configurés par la plateforme ou les tuteurs, un compte ne dispose pas de l'autorisation requise pour le contenu généré par les utilisateurs, l'option Partage d'aventures n'apparaîtra pas dans le menu principal et ne sera pas accessible. Keen n'effectue aucun contrôle indépendant de l'âge ou de l'accès au contenu. Le paramètre enregistré sur la plateforme concernée est le seul facteur déterminant.

## **11 Modifications apportées à la fonctionnalité Partage d'aventures**

- 11.1 Les conditions générales de la plateforme sur laquelle vous avez acheté Enshrouded s'appliquent à l'utilisation de la fonctionnalité Partage d'aventures en tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded. En outre, les dispositions de l'article 11 s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec les conditions de la Plateforme. En cas de conflit, les conditions générales de la plateforme prévalent.
- 11.2 Toute modification apportée à Partage d'aventures en tant que fonctionnalité de jeu accessible gratuitement dans Enshrouded sera régie par les Conditions d'utilisation d'Enshrouded. L'ajout, la suppression et l'ajustement du contenu du jeu et des fonctionnalités de Partage d'aventures ne

constituent pas une modification de Partage d'aventures ou d'Enshrouded, ni de leur étendue fonctionnelle, et peuvent être effectués par Keen à tout moment sans être soumis aux exigences des Conditions d'utilisation d'Enshrouded. Cela inclut notamment la modification totale ou partielle, la restriction ou l'arrêt complet de Partage d'aventures en tant que fonctionnalité de jeu. Toutefois, cela n'inclut pas la suppression ou la modification d'objets déjà achetés dans le jeu.

## 12 Modifications des conditions générales du Partage d'aventures

- 12.1 Keen peut modifier et adapter les présentes Conditions générales de Partage d'aventures avec effet pour l'avenir s'il existe un motif valable justifiant cette modification et dans la mesure où celles-ci sont raisonnables, compte tenu des intérêts des deux parties contractantes.
- 12.2 Il existe notamment un motif valable si les modifications sont nécessaires (i) en raison d'une perturbation imprévisible et non négligeable de l'équilibre contractuel pour Keen au moment de la conclusion du contrat, (ii) en raison de changements dans la jurisprudence ou la législation affectant la poursuite de l'exécution du contrat, (iii) en raison de l'introduction progressive de nouvelles fonctionnalités de jeu librement accessibles dans Partage d'aventures qui n'étaient pas encore disponibles au moment de la conclusion des présentes Conditions générales de Partage d'aventures, ou (iv) en raison d'une évolution des exigences techniques, ou si les modifications sont apportées en votre faveur.
- 12.3 Une modification d'une obligation de prestation principale essentielle est exclue. Les modifications apportées à l'étendue des fonctionnalités d'Enshrouded et de Partage d'aventures en tant que contenu du jeu Enshrouded sont régies par les Conditions d'utilisation d'Enshrouded et ne constituent pas des modifications des obligations de prestation principales essentielles.
- 12.4 Keen vous informera par écrit des Conditions modifiées au moins six semaines avant leur entrée en vigueur prévue et attirera séparément votre attention sur les nouvelles dispositions ainsi que sur la date de leur entrée en vigueur. Parallèlement, Keen vous accordera un délai raisonnable d'au moins six semaines pour indiquer si vous acceptez les Conditions d'utilisation modifiées de Partage d'aventures afin de pouvoir continuer à utiliser Partage d'aventures et ses fonctionnalités.
- 12.5 Si vous ne faites aucune déclaration dans ce délai, qui court à compter de la réception de la notification par écrit, les Conditions générales de Partage d'aventures modifiées seront réputées acceptées.
- 12.6 Au début de cette période, Keen vous informera séparément de cette conséquence juridique, à savoir le droit d'opposition, le délai d'opposition et la signification d'un silence.

## 13 Dispositions finales

- 13.1 Droit applicable :** les présentes Conditions générales de Partage d'aventures sont régies par le droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Si vous êtes un consommateur et que vous n'avez pas de résidence permanente en Allemagne, cette disposition s'applique sous réserve que les dispositions impératives du droit de l'État dans lequel vous avez votre résidence habituelle continuent de s'appliquer dans la mesure où elles prévoient le contraire.
- 13.2 Langue :** la langue contractuelle des présentes Conditions générales de Partage d'aventures est l'allemand ; elles peuvent être consultées à tout moment à l'adresse suivante [https://enshrouded.com/AdventureSharing\\_ToS](https://enshrouded.com/AdventureSharing_ToS). Toutes les autres versions linguistiques sont fournies à titre indicatif uniquement. En cas de divergence entre les différentes versions linguistiques, la version allemande fait foi.
- 13.3 Tribunal compétent :** en ce qui concerne (i) les utilisateurs qui ne sont pas des consommateurs, (ii) les consommateurs qui n'ont pas de domicile en Allemagne au moment de la conclusion du contrat ou qui transfèrent leur domicile à l'étranger après la conclusion du contrat, et (iii) les consommateurs dont le domicile habituel est inconnu au moment de l'introduction de l'action, le

tribunal compétent et le lieu d'exécution sont Francfort-sur-le-Main. Pour tout le reste, le lieu de juridiction est déterminé conformément aux règles générales.

**13.4 Cessibilité :** Keen se réserve le droit de céder à un tiers les droits et obligations découlant du présent contrat. Dans ce cas, vous avez le droit de résilier le contrat.